



## **Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez**

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0  
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833  
Courrier électronique : [info@munsar.ca](mailto:info@munsar.ca) Site web : [www.munsar.ca](http://www.munsar.ca)

Aux citoyennes et citoyens de la susdite municipalité

# **A V I S P U B L I C**

## **R È G L E M E N T 8 9 6 - 5 - 2 0 2 5**

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :**

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 19 AOÛT 2025, LE CONSEIL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMERO 896-5-2025 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 896-2019 ÉDICTANT DES DISPOSITIONS RELATIVEMENT AU STATIONNEMENT.

LE PRÉSENT RÈGLEMENT VISE LA MODIFICATION DE L'ANNEXE A EN AJOUTANT DES INTERDICTIONS DE STATIONNEMENT POUR CERTAINES ZONES

LE RÈGLEMENT NUMÉRO 896-5-2025 ENTRE EN VIGUEUR LE 29 AOÛT 2025, DATE DE LA PUBLICATION DU PRÉSENT AVIS.

CE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU BUREAU MUNICIPAL AUX HEURES NORMALES D'OUVERTURE.

**DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE VINGT-NEUVIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT DEUX MILLE VINGT-CINQ.**

(SIGNÉ)  
ANICK BEAUVAIS  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE  
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

**CERTIFICAT DE PUBLICATION  
(RÈGLEMENT NUMÉRO 896-5-2025)**

JE, SOUSSIGNÉE ANICK BEAUVAIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN L'AFFICHANT EN TROIS (3) EXEMPLAIRES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL LE VINGT-NEUVIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT DEUX MILLE VINGT-CINQ.

**EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT DE PUBLICATION À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE VINGT-NEUVIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT DEUX MILLE VINGT-CINQ.**

(SIGNÉ)  
ANICK BEAUVAIS  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE  
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE